Rôles et responsabilités des officiels

Organisation des matchs

Liste des officiels obligatoires :

- ☐ OTM : secrétaire et chronomètre
- ☐ RSEC : responsable de salle
- ☐ Zone de managérat : entraîneurs
- Arbitres
- ☐ Accompagnateurs JAJ (jeunes arbitres)

Focus sur le RSEC Responsable de salle et espace compétition

Son statut : article 88.2 des règlements généraux FFHB

- Il doit obligatoirement être licencié FFHB
- Il doit être présent sur la FDME en tant que RSEC uniquement
- Il doit être majeur
- Il doit être visible et identifiable par un brassard
- Il représente le Président du club

Son rôle

Garant du bon déroulement d'un match au sein de l'installation sportive (aire de jeux, annexes et extérieurs);

Il doit:

- Assurer la sécurité des acteurs pendant et après la rencontre
- Garantir la bonne ambiance sur et hors terrain
- Veiller au respect de l'ordre dans les tribunes, autour du terrain et dans les espaces adjacents du terrain (vestiaires, couloirs etc)
- Etre neutre, impartial et objectif
- Etre visible et en relation constante avec les arbitres (et le délégué)
- ☐ Il peut intervenir sur sa propre initiative ou sur demande des arbitres ou officiels lorsque la situation le nécessite
- ☐ Il peut inviter les perturbateurs à quitter l'enceinte sportive mais ne peut en aucun cas l'en obliger

Ses tâches

☐ Vérifier que les aménagements des équipements sont adaptés au match
☐ Accueillir les équipes au sein de l'enceinte sportive
☐ Accueillir, accompagner les officiels et arbitres dès leur arrivée et jusqu'à
leur départ de l'enceinte sportive (à leur demande jusqu'à leur véhicule)
☐ Garantir la sécurité de l'aire de jeu par une présence de proximité
permanente
☐ Favoriser la réalisation des tâches des arbitres et officiels (mise à
disposition d'un ordinateur, temps morts par équipe, papier et stylo pour
noter les sanctions et supports d'affichage etc)
☐ Il s'assure du respect du règlement notamment pour l'utilisation de la colle
☐ Il s'assure du bon accès des sorties de secours

Avant la rencontre :

- ☐ Il doit se présenter aux arbitres et officiels
- ☐ II doit mettre son brassard
- ☐ Il s'assure du respect du règlement notamment pour l'utilisation de la colle
- ☐ Il s'assure du bon accès des sorties de secours

Son profil:

- ☐ Il doit savoir maitriser ses émotions
- ☐ Il doit être doté d'une capacité de médiation en cas de conflits ou tensions
- ☐ Il doit savoir faire preuve de pédagogie
- ☐ Il doit faire appel aux forces de l'ordre en cas de danger imminent
- ☐ Il véhicule l'image du club



Il n'est en aucun cas autorisé à utiliser la force physique Il est fortement déconseillé d'agresser verbalement les personnes à comportements déviants

Instances et sanctions

Point sur les différentes instances et fonctionnement :

Club / Comité / Ligue / FFHB

Commissions discipline

Grilles de sanctions des comportements déviants :

Disciplinaire / Civil / Pénal

Actions en soutien des bénévoles

Formations Club / Ligue / comités :
□ OTM
☐ Accompagnateurs JAJ
□ RSEC
Initiatives clubs :
☐ Charte et règlement de fonctionnement
☐ Commission éthique interne
□Outils de prévention

Campagne nationale FFHB « Tous unis face aux violences »

- ✓ Pratiquer le handball sans violence ni discrimination;
- ✓ Enclencher une prise de conscience généralisée ;
- ✓ Libérer la parole ;
- ✓ Diminuer les faits à long terme.

Tous unis face aux violences



VIOLENCES SEXUELLES



LGBT-PHOBIES

BIZUTAGE

HARCÈLEMENT

Notions d'Ethique / Intégrité

<u>Ethique</u> : ensemble de règles qui définissent les principes moraux à respecter.

<u>Intégrité</u> : qualité individuelle / intrinsèque d'être honnête et juste.

Plateforme de signalement



Bienvenue sur le portail de signalement de la FFHandball

rmément à nos engagements et nos valeurs, ainsi qu'aux dispositions légales en vigueur, la présente plateforme permet des signalements et des échanges sécurisés et est accessible à tous **les acteurs du handball**.

Faire un nouveau signalement

Accéder à un signalement existant

Plateforme de signalement

Un signalement :

- ☐ Peut être effectué par une victime, un témoin ou une tierce personne
- ☐ Peut être anonyme
- ☐ Concerne tout type de sujet
- ☐ Ouvre droit à une analyse rigoureuse de la FFHB en lien avec le territoire
- ☐ Peut être confiée pour instruction à l'équipe territoriale éthique/intégrité

https://signal.ffhandball.fr

Groupe éthique / intégrité AURA







Objectif final



- ☐ Former les clubs dans la gestion des comportements à risque ou déviants :
 - 1. Repérer les situations à risque et les éviter
 - 2. Etre capable de définir la nature / typologie du problème
 - 3. Connaitre le dispositif adapté à la situation / Orientation
 - 4. Savoir adapter l'accompagnement

Objectifs opérationnels

A destination des clubs :

- ☐ Informer
- Outiller
- Accompagner



Questions diverses